



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1074

Texte de la question

AGRESSION D'UN POLICIER À MARSEILLE

M. le président. La parole est à M. Guy Teissier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Guy Teissier. Je voudrais tout d'abord dire à M. le Premier ministre, qui semble-t-il donne des leçons de patriotisme à certains députés de l'opposition, qu'il ferait bien de donner des leçons à certains ministres de sa majorité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) J'en viens à ma question, qui s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

Monsieur le ministre, il me tient à cœur de vous faire savoir que des incidents très graves se sont déroulés il y a quelques jours à peine, lundi dernier à Marseille, sur la plage des Catalans. À la suite d'une altercation entre une famille et un groupe de jeunes, un petit bébé – un nourrisson – a reçu du sable dans les yeux. Un policier de la police nationale est venu s'interposer entre un groupe de jeunes sauvages et cette famille. (*Mouvements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Philippe Vitel. Parfaitement, des sauvages !

M. Guy Teissier. Le dispositif « sécurité plages », comme vous le savez, monsieur le ministre, est un dispositif unique ville-État, qui fonctionne plutôt bien depuis plus de dix ans. Toutefois, cette année, vous avez décidé, sous prétexte de réorienter les effectifs dans la ville, de moins mobiliser sur le littoral et les plages.

Il s'est rapidement trouvé entouré par une vingtaine de jeunes qui l'ont roué de coups, l'ont précipité sous l'eau et ont tenté de le noyer. Si ce policier sauvagement agressé a quitté l'hôpital, il souffre aujourd'hui d'étourdissements et de paralysie faciale

M. Jean-Claude Perez. C'est faux !

M. Guy Teissier. Il n'y a plus que deux policiers au lieu de quatre, et plus aucun CRS l'après-midi alors qu'un car était présent jusque-là – dont je crois toutefois qu'il a été remis en place depuis mardi.

Je comprends les difficultés budgétaires auxquelles vous êtes confronté : la mobilisation des CRS pour l'Europride coûtera 500 000 euros pour la seule journée du 20 juillet... Monsieur le ministre, j'avoue ma perplexité face à tant d'incohérences concernant la sécurité des Français.

M. Jean-Claude Perez. Vous ne manquez pas d'air !

M. Guy Teissier. Je vous remercie de préciser à la représentation nationale les dispositions concrètes que vous comptez mettre en œuvre afin d'éviter que de tels incidents ne se reproduisent. (*Applaudissements sur les*

bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Manuel Valls, *ministre de l'intérieur*. Monsieur le député Teissier, les faits qui se sont déroulés sur la plage des Catalans à Marseille sont inadmissibles. Je les ai condamnés ; nous les avons tous condamnés avec la plus grande fermeté. J'ai eu au téléphone, à deux reprises, ce policier courageux, dont l'état physique et psychologique est particulièrement inquiétant : du fait des coups qu'il a reçus, il a vu la mort de très près. Nous lui devons soutien et solidarité, ainsi que vous l'avez exprimé. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Ces faits sont inadmissibles, d'autant plus qu'il s'agit de très jeunes et de mineurs. La justice, je n'en doute pas un seul instant – elle a déjà pris des dispositions les concernant *(Exclamations sur divers bancs du groupe UMP)* – prendra ses responsabilités pour que la punition, la sanction adaptée leur soit appliquée...

M. Patrick Devedjian. Pas d'instruction au parquet !

M. Manuel Valls, *ministre*. ...car notre société ne peut pas tolérer ce type de comportement. Vous l'avez dit, une convention existe entre la police nationale et la ville. De nombreux événements ont eu lieu à Marseille, et c'est tant mieux, ces dernières semaines. Depuis déjà plusieurs mois, un an même, Marseille dispose de moyens supplémentaires en matière de police, notamment de compagnies républicaines de sécurité.

M. Jean-Claude Perez. Eh oui !

M. Manuel Valls, *ministre*. Le travail entamé prendra du temps, mais il est indispensable. La plage des Catalans bénéficie à nouveau de la présence de compagnies républicaines de sécurité, qui doivent permettre à chacun de passer un moment ou des vacances les plus paisibles possible.

M. Henri Jibrayel. Bravo !

M. Manuel Valls, *ministre*. Je le répète encore une fois à l'élu marseillais que vous êtes, ainsi qu'à l'ensemble des parlementaires et au maire de la ville : c'est ensemble, unis, État et ville, que nous ferons baisser l'insécurité et que nous convaincront les Marseillais qu'ils habitent une belle ville, qui a un avenir. La sécurité, maintenant et désormais, est la priorité de l'État, à Marseille comme partout. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1074

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juillet 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 juillet 2013](#)